

## **Arrêté portant proclamation des résultats aux élections des représentants des étudiants au sein du Conseil de Département Paysage**

- Vu le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture
- Vu les listes électorales arrêtées au 25 janvier 2021
- Vu les listes de candidatures déclarées recevables

Considérant que les scrutins se sont déroulés par voie électronique, entre le lundi 1<sup>er</sup> février 2021, à 9h00, et le jeudi 4 février 2021, à 12h00.

Considérant que Sara Ducloy (DEP1), titulaire, et Justine Emeriau (DEP1), suppléante, ont été élues représentantes étudiantes à la CFVE le 4 janvier 2021.

### **La directrice de l'ENSAP Bordeaux arrête**

#### **Article 1. Scrutin relatif au renouvellement des représentants étudiants au CDP**

Les étudiants élus sont (**titulaire**/suppléant):

*Charlotte GHRISTI (CPEP1) / Lou LACOURCELLE (CPEP1)  
Sean POITRINAL (CPEP2) / Manon MAGREAU-DAVY (CPEP2)  
Antoine CAVANIE (CPEP2) / Juliette RAMPNOUX (CPEP2)*

#### **Article 2. Exécution**

La secrétaire générale de l'ENSAP de Bordeaux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Talence, le 4 février 2021

Camille Zvenigorodsky, directrice de l'ENSAP de Bordeaux

